



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 juin 2025

N° 00029

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Approbation de la signature relative au renouvellement de la convention de partenariat à l'Ensemble Paris Emploi Compétences EPEC

Le Conseil,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles R.123-39 et suivants ;

Vu l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale,

DELIBERE

Article 1er

Est approuvé le principe de la signature relative au renouvellement de la convention de partenariat à l'Ensemble Paris Emploi Compétences EPEC

Article 2

La Directrice générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à signer la convention annexée à la présente délibération.

Article 3

Les dépenses correspondantes engendrées seront imputées sur le budget principal et les budgets annexes du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, sur les comptes budgétaires correspondants.

La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration

Jeanne SEBAN

P/la Présidente
du Conseil d'Administration

Léa FILOCHE